



alpenkonvention • convention alpine
convenzione delle alpi • alpska konvencija

Tagung der Alpenkonferenz
Réunion de la Conférence alpine
Sessione della Conferenza delle Alpi
Zasedanje Alpske konference

XV

19.03.2019

TOP / POJ / ODG / TDR

A1

FR

OL : DE

ACTIVITÉS DU COMITÉ PERMANENT ET DE SA PRÉSIDENTE
2016-2019

A Rapport de la Présidence du Comité permanent

B Proposition de décision

A Rapport de la Présidence du Comité permanent

1. Réunions du Comité permanent

Sous la présidence autrichienne, le Comité permanent a tenu cinq réunions, qui ont porté, d'une part, sur la mise en œuvre des décisions de la XIV^e Conférence alpine, et d'autre part sur la préparation des décisions pour la XV^e Conférence alpine. Les principaux thèmes abordés ont concerné le changement climatique et la présentation du rapport du Comité consultatif sur le climat alpin « Système alpin d'objectifs climat 2050 », l'élaboration du 7^e Rapport sur l'état des Alpes « Gouvernance des risques d'aléas naturels », la refonte des Groupes de travail thématiques de la Convention alpine, la priorité donnée à l'utilisation économe des sols au sein du Comité de vérification, ainsi que la coopération avec la Stratégie macro-régionale de l'Union européenne pour la région alpine (SUERA).

Le coup d'envoi a été donné par le 63^e Comité permanent, qui s'est tenu les 5 et 6 avril 2017 à Bolzano. Les autres réunions ont été consacrées chacune à un thème prioritaire du Programme de travail pluriannuel, afin d'établir un lien plus étroit entre les activités des Groupes de travail thématiques et celles du Comité permanent pour la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel.

Voici les thèmes qui ont été abordés :

- 64^e Comité permanent, 4-5 octobre 2017, Gmunden (A) : « Maintien et valorisation de la biodiversité et du paysage » ; Rapports des Plates-formes WISO et ECONET et du Groupe d'experts ad hoc sur l'aménagement du territoire.
- 65^e Comité permanent, 13-14 juin 2018, Schaan (FL) : « Promotion des transports durables », Rapport du Groupe de travail « Transports ».
- 66^e Comité permanent, 6-7 octobre 2018, Innsbruck (A) : « Mesures contre le changement climatique », Rapport du Comité consultatif sur le climat.

2. Priorités de la Présidence autrichienne

L'Autriche a placé sa Présidence sous le **mot d'ordre « Protéger et utiliser »**, afin de montrer que la protection et le développement des Alpes vont de pair et donc qu'ils ne s'excluent pas mutuellement. Ce mot d'ordre vise également à renforcer les trois piliers de la durabilité : environnement, économie et dimension sociale. En plus de poursuivre et de développer les activités des Présidences précédentes, notamment l'évènement culturel « Lire les mon-

tagnes » ou le concours d'architecture « Constructive Alps », l'Autriche a posé de nombreux nouveaux jalons.

Le tout premier évènement s'est tenu le 21 octobre 2016 à Tainach (Carinthie). Intitulé « Les Karawanken et la Convention alpine – Opportunités de développement régional », il a placé d'entrée de jeu le **développement commun, transnational et coopératif** sous la houlette de la Convention alpine, en prenant l'exemple d'un espace culturel et linguistique interconnecté. Cette initiative s'est poursuivie en 2018 avec une manifestation consacrée à la construction d'un nouveau refuge « Annahütte » dans la région frontalière austro-slovène, en lien avec le thème de l'utilisation diversifiée de la nature.

Le **thème du changement climatique** a occupé une grande place sous la Présidence autrichienne. Lors de la XIV^e réunion de la Conférence alpine à Grassau, les Ministres ont institué le Comité consultatif sur le climat alpin. Ce dernier s'est occupé notamment de regrouper les initiatives et les contributions sur le changement climatique qui existent dans les Alpes, et d'avancer des propositions pour l'établissement d'un système concret d'objectifs de la Convention alpine, dans la perspective d'un « espace alpin climatiquement neutre ». Ce système, qui formule des objectifs dans douze secteurs différents, a été achevé en 2018 et il a été approuvé par le Comité permanent en novembre 2018 à Innsbruck. De plus, il constitue la partie centrale du rapport « Système alpin d'objectifs climat 2050 » soumis à la Conférence alpine.

Le 7^e **Rapport sur l'état des Alpes** porte sur la « Gouvernance des risques Naturels » ; il a été rédigé au sein d'une équipe internationale et multidisciplinaire par la Plate-forme Risques naturels (PLANALP). Pour la première fois dans la longue histoire des rapports sur l'état des Alpes, un rapport complet dressant un état des lieux et prêt à être soumis aux décisions dans les quatre langues alpines sera présenté à la Conférence alpine.

Le « Système alpin d'objectifs climat 2050 » et le 7^e Rapport sur l'état des Alpes sont repris dans la **Déclaration** qui sera adoptée par la XV^e Conférence alpine, sous le titre « Alpes neutres pour le climat et résilientes au changement climatique à l'horizon 2050 ». Ils constituent dès lors une structure fondamentale pour les discussions des années à venir.

Un concours sur la lutte contre le changement climatique et l'efficacité énergétique dans l'hôtellerie et la restauration (**ClimaHost**) s'est tenu pour la première fois à l'échelon alpin. Réalisé à l'initiative de l'Allemagne, il réunit de manière inédite le tourisme et le climat sous la houlette de la Convention alpine. Des entreprises d'hébergement et de restauration ambitieuses, implantées dans l'espace alpin, ont été récompensées par un jury international pour avoir adopté des mesures exemplaires dans le domaine de la lutte contre le changement climatique.

Pour rendre la Convention alpine plus agile et mieux à même d'agir, la Présidence autrichienne, de concert avec le Secrétariat permanent de la Convention alpine, œuvre intensé-

ment depuis début 2018 à l'**optimisation et à la refonte des Groupes de travail thématiques**. Cette activité s'est inspirée en premier lieu des priorités thématiques du Programme de travail pluriannuel 2017-2022 de la Conférence alpine. Dans un deuxième temps, les idées concernant la révision des Groupes de travail formulées lors de différentes réunions avec les chefs de délégation des Parties contractantes ont été approfondies. Ceci a débouché sur une nouvelle structure de travail, qui confère davantage d'importance stratégique au Comité permanent.

De plus, la Convention alpine a renforcé sa **collaboration avec la Stratégie macro-régionale de l'UE pour la région alpine (SUERA)** qui, avec la Convention alpine, constitue un important instrument de politique régionale. Cette coopération mutuelle entre la Convention alpine et la Stratégie macro-régionale de l'Union européenne pour la région alpine (SUERA) reflète les directives politiques définies lors des Conférences alpines passées ; elle a toujours été une préoccupation majeure de la Présidence autrichienne, notamment en vue d'exploiter les synergies entre les deux entités et d'éviter les doublons. L'impulsion initiale est partie d'un séminaire organisé en octobre 2017 à Gmunden, au cours duquel pour la première fois les responsables des Groupes d'action de la SUERA et des Groupes de travail et Plates-formes thématiques de la Convention alpine ont débattu de la future coopération, animés par un modérateur. Cette démarche s'est poursuivie lors d'un second séminaire en septembre 2018 à Vienne, au cours duquel on a abordé les thèmes suivants : échanges d'informations durant les réunions de travail, statut d'observateur mutuel de chaque organisme auprès de l'autre et possibilité d'un calendrier commun.

En octobre 2017, une manifestation à l'échelon alpin a traité le thème de la « Mobilité durable **dans le tourisme** ». A cette occasion, des exemples de bonnes pratiques provenant de tout l'espace alpin ont été présentés, et l'accent a été mis en particulier sur l'impact positif qu'une telle mobilité peut avoir sur la santé.

Une autre thématique prioritaire pour l'Autriche concerne les **sols**. Dans ce domaine, le Comité de vérification de la Convention alpine a examiné en détail les dispositions du Protocole qui préconise une utilisation économe des sols, aboutissant à la rédaction d'un guide au niveau alpin.

En mai 2018, la région styrienne d'Ausseerland (A) a accueilli une conférence internationale consacrée à l'importance des **tourbières** pour la protection des sols et pour la lutte contre le changement climatique, qui a aussi illustré les bases juridiques de cette thématique.

Par ailleurs, une grande attention a été accordée au thème de l'**eau**. Ainsi, le « Forum Alpinum 2018 » qui s'est tenu en mai 2018 à Breitenwang (A) s'est penché sur ce vaste sujet.

Enfin, des jalons politiques ont été posés, notamment concernant le **rôle des femmes dans les régions de montagne** et **l'agriculture de montagne** : les 18 et 19 avril 2017, des représentantes et représentants de régions de montagne issus de quatre continents se sont rencontrés à Alpbach (A) autour de la thématique du **rôle des femmes dans les régions de montagne**. Ils se sont interrogés sur la manière dont les femmes peuvent influencer, maintenir et améliorer les activités dans les Alpes sur le plan écologique, économique et culturel. Le résultat tangible et fort qui s'est dégagé de cette manifestation est la déclaration « Solutions régionales aux défis globaux », qui a été présentée ultérieurement dans le cadre d'un *side event* de la CSW (Commission ONU sur la condition de la femme).

À St. Johann in Pongau (A) une conférence a été organisée le 13 septembre 2017 par la Présidence autrichienne, la Chambre d'agriculture autrichienne et le réseau Zukunftsraum Land sur le thème « **Avenir de l'agriculture de montagne dans l'espace alpin** ». L'objectif de cette conférence était de fournir un aperçu détaillé et d'engager une discussion ouverte sur les défis auxquels l'agriculture de montagne est confrontée aujourd'hui, mais aussi d'adopter le « Memorandum des régions alpines sur le développement futur de l'agriculture de montagne dans le cadre de la politique agricole commune (PAC) », que le Ministre autrichien de l'Environnement a présenté au Conseil des Ministres européens de l'agriculture aussi.

Enfin, s'agissant des **forêts**, deux séminaires nationaux ont été organisés sur les thèmes suivants : « Forêts de montagne et lutte contre les changements climatiques » et « Forêts de montagne et qualité de l'air ».

3. Coopération avec le Secrétariat permanent

Le partenaire le plus important pour la réussite des réunions du Comité permanent et pour assurer une Présidence efficace est, selon la Présidence autrichienne, le Secrétariat permanent. Pour préparer les diverses réunions et autres manifestations de la Présidence, l'Autriche a financé un poste supplémentaire au sein du Secrétariat. Le lien entre le Secrétariat et la Présidence et les contacts avec les partenaires sur les lieux des réunions ont assuré une concertation optimale, ainsi que la bonne qualité des réunions. L'équipe du Secrétariat permanent et sa direction sont un gage de compétences pointues et de connaissances interculturelles, de fiabilité et de créativité. La Présidence autrichienne considère que la collaboration a très bien fonctionné et qu'elle a constitué un élément déterminant pour le succès et les résultats obtenus.

L'une des tâches de la Présidence a aussi consisté à assurer la succession de l'ambassadeur Markus Reiterer, Secrétaire général du Secrétariat permanent, qui quittera ses fonctions le 30 juin 2019 en vertu des dispositions statutaires. Dans cette perspective, un appel à candidatures a été organisé au niveau européen. Il s'est conclu le 5 mars 2019 avec l'audition à Innsbruck des six candidates et candidats sélectionnés. La Présidence autrichienne tient à remercier tout particulièrement l'ambassadeur Reiterer pour son soutien constant, sa créativité et son engagement indéfectible.

4. Dialogue avec les Groupes de travail et les Plates-formes

Pour assurer, et le cas échéant approfondir, l'échange d'informations continu entre les Groupes de travail thématiques, la Présidence autrichienne a organisé à Vienne, en janvier 2017, un séminaire réunissant les présidents des Groupes de travail et des Plates-formes. Lors de la rédaction du rapport « Système alpin d'objectifs climat 2050 » élaboré sous la Présidence autrichienne du Comité consultatif sur le climat, tous les groupes de travail ont participé activement à la formulation des objectifs sectoriels.

5. Coopération avec les observateurs, les réseaux alpins et la société civile

Consciente que la Convention alpine ne peut vivre et être perçue qu'en collaboration avec les habitants des Alpes, la Présidence autrichienne a impliqué en permanence les observateurs et les réseaux alpins, qui sont des partenaires importants et des porte-parole des représentants des intérêts de la population. Il était dès lors presque logique qu'un échange d'opinions régulier et informel avec les organisations ayant le statut d'observateur auprès de la Convention alpine soit institué en amont de chaque réunion du Comité permanent.

Sur la base de l'initiative prise par la Suisse en 2012 en vue de faire coïncider la tenue de la Conférence alpine avec la Semaine Alpine et dans la foulée de la dernière Semaine Alpine de 2016 à Grassau sous la Présidence allemande, ce dialogue entre la population alpine et les organes de la Convention alpine devrait se poursuivre. Les observateurs de la Convention alpine ont été invités entre-temps à entamer un dialogue avec les groupes de personnes les plus variés en marge de la XV^e Conférence alpine de 2019, sous forme d'une manifestation, INTERMEZZO, placée sous le mot d'ordre « Demain dans les Alpes ».

6. Promotion de projet visant à mettre en œuvre la Convention alpine

Dans le cadre de la priorité « Population et culture », le Programme de travail pluriannuel 2017-2022 de la Conférence alpine prévoit la possibilité de promouvoir la visibilité de la Con-

vention alpine à travers des projets et des initiatives, ce qui constitue une grande préoccupation de la Présidence autrichienne, notamment avec le concours décisif du Secrétariat permanent. Le soutien de projets tels que le Parlement des jeunes, les Young Academics Award, le billet Interrail alpin, le festival « Lire les montagnes » ou le voyage de presse « We are Alps » etc. a donc revêtu une grande importance pour la Présidence.

7. Green Events

Afin de contribuer directement à la mise en œuvre du plan d'action sur le climat, le Comité permanent a participé aux efforts déployés par le Secrétariat permanent pour que le déroulement des réunions, ainsi que les trajets pour y accéder et en repartir respectent le plus possible les principes de la durabilité. En fonction du lieu de la réunion, il existe différents types de critères et de certifications pour les manifestations durables. Les réunions du Comité permanent organisées sous la Présidence autrichienne ont été certifiées Green Event.

B Proposition de décision

La Conférence alpine prend acte du rapport de la Présidence et remercie le Président du Comité permanent et toute son équipe pour le travail accompli.